



Communiqué de presse
Création de la
Mission française pour la culture
équestre
5 avril 2019

L'Équitation de Tradition Française est inscrite sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité auprès de l'Unesco depuis novembre 2011.

Afin de suivre cette inscription et de promouvoir l'équitation française tant sur le territoire national qu'à l'étranger, la Fédération Française d'Équitation (FFE) et l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) se sont rapprochés afin de créer la

Mission française pour la culture équestre

Association loi de 1901

L'association a pour objet de :

- agir pour la promotion et le développement de la culture équestre française ;
- concourir au suivi de l'inscription par l'Unesco de l'équitation de tradition française entendue au sens de patrimoine équestre français, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, telle que définie par la Convention adoptée par la conférence générale de l'Unesco le 17 octobre 2003, et signée par la France en 2006 ;
- agir en faveur de la mise en œuvre de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée le 17 octobre 2003 lors de la 32e session de la conférence générale de l'Unesco ;
- agir en faveur de la reconnaissance de l'équitation en général, de la culture équestre et de l'équitation de tradition française en particulier comme éléments importants du patrimoine et de la culture de l'humanité ;
- agir en faveur de la reconnaissance de l'ensemble des patrimoines et des cultures liés au cheval comme éléments importants de la diversité et de la créativité culturelles ;
- encourager et promouvoir la recherche dans ces domaines ;
- agir en faveur de la transmission de la culture équestre française.

Placée sous le haut patronage du ministère de la culture, la Mission rassemble en outre des représentants des ministères en charge des Sports, de l'Agriculture, des Armées, un représentant en charge des sports équestres militaires ainsi qu'un représentant de la Garde Républicaine.

Elle souhaite plus largement rassembler tous les acteurs du monde équestre.

Le premier conseil d'administration a été nommé le 5 avril, et a élu son premier bureau :

Président : Guillaume Henry (Éditeur)

Secrétaire : Olivier Legouis (IFCE)

TréSORIER : Jean Christophe Dupuy (Comité équestre de Saumur)

Messieurs Pascal Marry et François Lucas représentent la FFE, le colonel Teisserenc, écuyer en chef du Cadre noir et monsieur Olivier Legouis, représentent l'IFCE.

Son siège social se situe à Paris.

Pour mémoire, le dossier de l'équitation de tradition française a été constitué à l'initiative du Cadre noir. L'écuyer Patrice Franchet d'Espèrey fut à l'origine du corpus historique et technique.

Il a été porté auprès de l'Unesco par la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture, et soutenu par de nombreuses personnalités comme Chérif Khaznadar, directeur de la Maison des cultures du monde.

Dès les *Première rencontres de l'équitation française*, organisées par l'IFCE en 2014, la Fédération Française d'Équitation a rejoint puis contribué à la dynamique créée autour de cette inscription.

Cette inscription permet de redécouvrir, de redonner une histoire, une identité et des contours à une pratique dont les cavaliers et les acteurs divers du monde du cheval n'ont pas forcément conscience.

Elle contribue aussi, au-delà de la pratique sportive, à restituer les multiples visages du cheval, acteur culturel historique essentiel de notre civilisation et de l'équitation de tradition française, véritable art de vivre qui permet de se penser soi-même, de penser le monde et la relation que nous entretenons avec lui.

L'histoire et l'évolution de l'équitation et de la société en général nous montrent que les principes philosophiques et techniques de l'équitation de tradition française répondent parfaitement à cette éthique de la relation au cheval et au monde telle qu'elle est recherchée désormais et telle qu'elle se dessine pour l'avenir.

Grâce à cette inscription, nous (re)découvrons toute la richesse de cette équitation de tradition française, désormais en plein essor, y compris sur le plan international. Ses principes sont – il faut en prendre la mesure – ni plus ni moins qu'une promesse d'avenir pour les jeunes générations.

La création de la Mission française est donc un pas important, car en réunissant la FFE, l'IFCE et bientôt l'ensemble des acteurs concernés, elle pourra œuvrer avec ambition pour la

culture équestre française, son histoire, ses techniques, ses patrimoines, son éthique et la communauté de ses acteurs.

Pour tout renseignement :
Guillaume HENRY - mission.culture.equestre@gmail.com

(Crédits photos Alain Laurieux)

